

requis et retourner subséquemment à leur travail, munis de tout ce qui est nécessaire pour attaquer les problèmes d'embauche au palier national. Cette formation ne s'acquiert pas du jour au lendemain. Pourtant, elle est essentielle à tout ce que nous faisons.

A mesure que la formation de notre personnel s'améliorera, la qualité de son travail sera directement reliée à la quantité de renseignements qu'il possédera au sujet du marché du travail. D'un côté, les travailleurs doivent connaître l'endroit et la nature d'un emploi projeté; de l'autre, les employeurs doivent savoir où trouver la main-d'œuvre. Aussi, doit-on connaître les cours de formation les plus aptes à aider les travailleurs. De même les conseillers en orientation, les instructeurs et les éducateurs doivent-ils être pourvus de renseignements appropriés sur le marché du travail pour pouvoir conseiller les étudiants quant aux carrières et aux emplois projetés.

C'est ainsi qu'il nous faut un excellent service de renseignements du marché du travail. Comme l'a précisé avec vigueur le conseil économique, rien de tel n'existe à l'heure actuelle et nous tenterons de le créer. Nous sommes à recruter des analystes en main-d'œuvre. Il leur incombera de colliger et d'analyser les renseignements sur les emplois actuels et éventuels, à les disposer de façon qu'ils puissent être utiles à nos conseillers en main-d'œuvre comme à tout autre qui pourrait les utiliser à bon escient où qu'il soit au pays.

L'idéal serait que les conseillers en main-d'œuvre des Centres de main-d'œuvre du Canada aient à leur disposition un répertoire complet des emplois disponibles partout au Canada, un répertoire auquel ils pourraient recourir pour diriger vers des emplois appropriés les personnes en quête de situations qui leur conviennent. Nous n'arriverons là que graduellement. Nous devons compter sur la collaboration des employeurs pour obtenir les renseignements nécessaires et ils seront gagnés à notre cause que si nous leur prouvons l'utilité de ces services. A mesure que s'amélioreront les services que nous rendons aux travailleurs et aux employeurs, plus nombreux seront ceux qui y auront recours, parce qu'ils pourront trouver ce qu'ils cherchent. Ainsi s'amélioreront nos renseignements au point de pouvoir mieux représenter la véritable situation du marché du travail canadien.

● (3.20 p.m.)

Toutefois, pour atteindre nos objectifs, il nous faut brûler les étapes, ne pouvant pas subordonner notre action à ce procédé graduel. En d'autres mots, il nous faut recourir, entre-temps, à d'autres sources de renseignements qui nous permettront de connaître suffisamment les tendances vers lesquelles s'o-

rient le marché du travail, même si nous n'en connaissons pas tous les aspects particuliers. Avec la collaboration du Bureau fédéral de la statistique, nous avons entrepris de faire, en septembre, un relevé trimestriel des emplois vacants au Canada. Nous fondant sur les expériences tentées à ce sujet en 1966, nous avons invité le Bureau à préparer et à mettre en œuvre un relevé qui nous procurera, d'une façon circonstanciée, le nombre des emplois disponibles par occupation, par région et par industrie. Ces renseignements seront ensuite transmis sans tarder aux Centres de main-d'œuvre du Canada, où les analystes en main-d'œuvre les coordonneront de façon à pouvoir, sans délai, améliorer le service.

Nous possédons deux outils fondamentaux pour améliorer les conditions d'emploi des travailleurs: l'orientation et l'information. A ces outils s'ajoutent évidemment d'autres moyens, dont les plus importants se rattachent à la mobilité et à la formation de la main-d'œuvre. Les nouvelles modalités de ces deux programmes ont été expliquées à la Chambre plus tôt cette année, et je n'ai pas l'intention d'en indiquer maintenant les détails. Je veux dire quelques mots sur ce qui s'est fait.

Les augmentations affectées aux allocations de formation, que la Chambre a approuvées l'an dernier, ont rendu de précieux services. Un fort nombre de sans-travail ont profité d'une formation au cours de l'hiver dernier. Durant le dernier trimestre de 1966 et au début de 1967, les inscriptions mensuelles ont doublé, par rapport à l'année précédente.

Mais de tels succès, même impressionnants, ne suffisent pas. Les chiffres seuls ne sauraient démontrer l'ampleur de nos nouveaux besoins qui doivent désormais toucher les méthodes de formation des adultes et les rendre plus efficaces. Pour ne pas dépenser inutilement des deniers et désappointer le peuple, nous devons nous assurer que la formation reçue par une personne corresponde à l'emploi qu'elle doit éventuellement obtenir.

Cette dernière considération implique de nouvelles attitudes et de nouvelles fonctions, autant de la part de notre personnel que de celui des ministères de l'Éducation et des commissions scolaires. L'adoption d'une telle ligne de conduite a inévitablement provoqué certaines tensions et certaines difficultés. Mais les difficultés auxquelles a donné lieu la naissance de notre projet n'ont jamais connu l'ampleur qu'on a voulu leur attribuer en certains milieux, en citant des chiffres pour différents mois de l'année. Quoi qu'il en soit, ces difficultés furent passagères. Dès l'arrivée de l'automne, qui marque le retour aux études, le nombre des adultes qui suivent une formation continue de s'accroître. L'hiver der-

[L'hon. M. Marchand.]